

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.121

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 02 octobre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 26 septembre 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 26 septembre 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Pierre PAPEIX représenté par Mme Marie-Claire SEURAT
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
M. Julien DURESSAY représenté par M. Patrick MARENGO
M. Didier QUENTIN représenté par M. Jean-Paul CLECH
Mme PARSIGNEAU représentée par Mme BARRAUD-DUCHÉRON
Mme Marie-José DOUMECQ représentée par Mme PELTIER

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : M. René-Luc CHABASSE, Mme Nancy LEFÈVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 31

M. Daniel COASSIN a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : PARTICIPATION DE LA VILLE DE ROYAN EN VUE DE LA MISE AUX NORMES DE L'ASCENSEUR DU CENTRE AUDIOVISUEL POUR L'ÉTUDE DES LANGUES (CAREL) ET DE L'ÉTANCHEITE DE LA TOITURE DU BÂTIMENT ANNEXE

RAPPORTEUR : M. CLECH

VOTE : 4 ABSTENTIONS
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Par un arrêté en date du 23 octobre 2003, le Préfet de la Charente-Maritime a autorisé la création du Syndicat Mixte Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues (CAREL). Ce syndicat a pour siège les locaux situés Place Jean-Noël DE LIPKOWSKI - 48 boulevard Franck Lamy à ROYAN.

Ces locaux sont vieillissants et mal adaptés aux besoins du CAREL qui a fait part à la Ville de sa volonté de procéder à la mise aux normes de l'ascenseur et à l'étanchéité de la toiture du bâtiment annexe.

Au regard de l'intérêt que représente cette opération pour la politique économique locale, la Ville de ROYAN a décidé de participer à la réalisation de ces travaux au travers d'une aide de 45.000 € (quarante cinq mille euros).

Il est donc proposé d'attribuer une aide financière, d'approuver la convention de participation à conclure avec le Syndicat Mixte du CAREL et d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à la signer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le projet de convention,
- Vu l'avis de la commission des finances,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de participer aux travaux de mise aux normes de l'ascenseur et de l'étanchéité de la toiture du bâtiment annexe du Centre Audiovisuel de Royan pour l'étude des Langues (CAREL).
- d'attribuer une aide financière de 45.000 € (quarante cinq mille euros) au Syndicat Mixte du CAREL.
- d'approuver la convention de participation à intervenir avec le Syndicat Mixte du CAREL.
- d'imputer la dépense correspondante sur le budget de l'année en cours.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer la convention de participation.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 05 octobre 2017

Pour le Maire,
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH